L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 19 SEPTEMBRE.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

LAFAYETTE, capt. Rousseau, samedi, 2 septembre.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 23 sept.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 7 oct.
PEREIRE, capt. Danré, samedi, 21 octobre.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $80.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont par la route de continent [illegible] ces steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York,
ou à L. GRAND & CIE, Agents, 15 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

Compagnie de Vapeurs HAMBOURGEOISE-AMERICAINE.

Communication entre le Hâvre et la Nouvelle-Orléans par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques et nouveaux steamers de la Compagnie: GERMANIA, capitaine Ehlers; SAXONIA, capitaine Winzen; VANDALIA, capitaine Franzen.

Partiront	de Hambourg	du Hâvre	Santander	N.-Orléans
Germania	Sept. 22	Sept. 26	Sept. 29	Nov. 1
Saxonia	Oct. 21	Oct. 24	Oct. 28	Nov. 29
Vandalia	Nov. 18	Nov. 21	Nov. 25	Déc. 27

Nous annoncerons les prochaines dates de départ de nos steamers.

Prix du passage, payable en or:

	1ère Cabine	Entrepont
De la Nlle-Orléans à Santander, au Hâvre, à Southampton ou à Hambourg	$150	$45
De Hambourg, du Hâvre, de Southampton, Santander à la Havane ou à la Nlle-Orléans	130	40

On peut obtenir des billets de passage de Hambourg, du Hâvre ou de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents Généraux pour le passage, 6 Barclay street, New York.
WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents Généraux, No 150 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, par la voie du Hâvre, Southampton et La Havane.

Les steamers du LLOYD de L'ALLEMAGNE DU NORD recommenceront leurs voyages réguliers comme suit:

	De Brême.	De la N.-Orléans.
KOLN	19 Sept.	21 Octobre.
FRANKFURT	7 Oct.	11 Novembre.
HANOVER	22 Oct.	2 Décembre.
KOLN	22 Novembre	13 Janvier.
FRANKFURT	20 Décembre	10 Février.
HANOVER	27 Janvier	9 Mars.
KOLN	24 Février	6 Avril.

Ils toucheront au Hâvre et à la Havane, en venant de Brême et, en s'en retournant à Brême, à la Havane et à Southampton pour débarquer et recevoir les passagers et le fret.

Les départs subséquents seront annoncés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres .... $130 en or.
Entrepont 40

De la Nouvelle Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre et à Brême:

Chambres .... $150 en or.
Entrepont 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres .... $50 en monnaie courante.
Entrepont 20

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 41 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY .... Capt. Minor B. Crowel
SHERIDAN .... Capt. [illegible]
GEN'L MEADE .... Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES .... Capt. Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI .... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS .... Capt. H. S. Quick.
EMILY B. SOUDER, Capt. B. F. Burdick
partent de New-York, tous les samedis.

Le steamer EMILY B. SOUDER, capt. Burdick.

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI le 16 septembre, à 5 h. P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres .... $50 00.
Entrepont .... 25 00.

On délivre des billets de connaissements pour Le Havre, Glascow, Hambourg et Brême. [illegible]

Le steamer WESTERN METROPOLIS suivra et partira le SAMEDI 23 septembre, à 5 h. P. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. [illegible]

Pour New-York, directement

[illegible]

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS.

Le steamer ST-LOUIS, Whitehead commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE 17 septembre, à 8 heures A. M.

Passage .... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 41.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, SAMEDI, 16 septembre, à l'heure du soir.

Le beau steamer, de première classe, JUNIATA, Capitaine Hoxie.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
WM. CREEVY, Agent, Encoignure Carondelet et Gravier.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ, T. P. Leathers, capitaine, Sam Aylee, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires. A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux descendant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO JANNEY, 130 Commune.

Pour NATCHEZ et FORT ADAMS—deux voyages par semaine.—Le bateau de la malle WADE HAMPTON, A. G. GODDIN, capitaine, R. D. Barclay et S. Mene commis.

Jours de départ pour Natchez et tous les débarcadères intermédiaires, tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M.

Pour frêt ou passage, s'adresser à MM.
SINNOTT & ADAMS, GEO. D. HITE, } Agents.

Bateau semi-hebdomadaire, régulier, de Lobdell's Store, Baton Rouge et de la Côte.

Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, à dater de lundi, 16 juillet.—Pour Lobdell's Store, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la Côte. Le beau bateau à vapeur BART ABLE, capt. V. B. Barnacoe, commis Allen Jumel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS, No 11 du Commercial Place.

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON, 11, rue Conti

Paquebot de Donaldsonville, trois fois par semaine—voyageant de jour, en allant et en revenant.—Le beau bateau à vapeur, au marcheur et à passagers HENRY TETE, capitaine Jos. Babin, commis M. H. Landry—Partira de la Nouvelle Orléans à midi, les lundis, mercredis et vendredis, et s'arrêtera à tous les débarcadères de la côte. A son retour, il partira de Donaldsonville, les mardis, jeudis et dimanches, à 8 heures du matin. Ne négligeant pas de donner satisfaction à tout le monde. Pour fret ou passage, s'adresser à J. G. LANDRY, Agent, No 23, rue Conti. Un commis se tiendra constamment à la levée, en face de la rue Conti, pour recevoir le fret.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche FLICKER.

Jos. F. Aucoin, capitaine, F. A. [illegible] Charles et [illegible] commis. Partira de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS, à [illegible] heures, et tous les SAMEDIS [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. [illegible]

Pour Vermillionville et les débarcadères du Bayou Vermillion, via le chemin de fer de la Louisiane, du Texas et Mexique de Morgan.

Départ de Brashear, tous les JEUDIS, à l'arrivée du train de passagers d'Algiers.

STEAMER FLORA.

Jesse Cullens, Capitaine. Martin Taco, Commis.

Le fret est reçu tous les jours au pied de la rue Ste-Anne.

Tous les frets pour l'aller payables d'avance, et ceux pour le retour payables contre livraison. Fret pour Vermillionville aux taux du tarif du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à
THOS. A. STEPHENS, agent-général du fret du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan.

Partant tous les MERCREDIS, à 10 heures A. M.

Pour Rosoland, Pointe Michel et les débarcadères sur la route. Et aussi pour les SAMEDIS à 5 heures P. M., pour Fort Jackson et les débarcadères. Le beau steamer de la rivière, BELLE ITALIA, capitaine W. A. Moore, commis J. B. [illegible], partira comme il est dit. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
JAMES WOOD, 30 rue Peters, entre Douane et Bienville.

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

51 .... RUE DU CAMP 51

W. VAN NORDEN, Président. HENRY PEYCHAUD, Vice-Président.
JOHN G. WALTON, Caissier.

Directeurs:

[illegible]

[illegible]

TEXAS.

LIGNES DE Steamers de la Malle des Etats-Unis de Morgan.

Les steamers en fer suivants forment ces lignes: AGNES,—ALABAMA,—AUSTIN,—CLINTON,—CITY OF NORFOLK,—HARLAN,—I. C. HARRIS,—W. G. HEWES,—HUTCHINSON,—JOSEPHINE,—MATAGORDA,—MORGAN,—SAINT MARY,—WHITNEY.

POUR GALVESTON & INDIANOLA.

Le steamer CLINTON, capitaine Jas Rowe,

Partira du pied dudit embarcadère, MERCREDI 13 septembre, à [illegible]

Du fret pour Galveston et Indianola est pris à des taux spéciaux.

Pour Brazos Santiago, via le Chemin de fer de Morgan, La. Texas de Brashear.

Le steamer I. C. HARRIS, Capt. S. P. Farrell,

Partira de Brashear à l'arrivée du train de 8 A. M. MERCREDI, 13 septembre.

Le consignataire payera la moitié de l'allégé à Brazos.

Pour Rockport, Fulton, St. Mary's et Corpus Christi.

Le steamer I. C. HARRIS, Capt. S. P. FARWELL.

Le fret de St. Mary's et de Corpus Christi est débarqué à Rockport.

Pour Galveston, routes intérieures, pour les passagers et la malle.

Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan, et de Brashear.

Pour les Passagers et la Malle seulement.

LES PASSAGERS PRENNENT LE TRAIN DU CHEMIN DE FER, au dépôt de la rue Anne, à 7 heures du matin, et arrivent à 11 heures et demie du matin, à Morgan City, où ils prendront le steamer

JOSEPHINE, Capitaine GEO. R. TRIPP,

SAMEDIS, MARDIS et JEUDIS

On peut acheter des billets et retenir des chambres jusqu'à 6 heures du soir, tous les jours, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.

CHAS A. WHITNEY & CO., Agents,

au coin des rues Magazine et Natchez, N. O.

Villes des bords du Lac.

Ligne des Bateaux à vapeur de Morgan.

Le steamer LAURA partira du bout du rail-road Pontchartrain à partir de LUNDI, 11 septembre, à savoir:

Le LUNDI à l'arrivée des chars de 4 heures du matin, pour Ocean Springs directement.

Le MARDI, à l'arrivée des chars de 5 heures du matin, pour Pascagoula, et tous les débarcadères, à l'exception de Ocean Springs.

Le JEUDI, à l'arrivée des chars de 10 heures du matin, pour Ocean Springs et les débarcadères intermédiaires.

Le SAMEDI, à l'arrivée des chars de midi, pour Pascagoula et les débarcadères intermédiaires.

AU RETOUR:

Le DIMANCHE, il partira de Pascagoula à 3 heures P. M. et touchera à tous les débarcadères.

Le MERCREDI, de Pascagoula à 4 heures A. M. et touchera à tous les débarcadères.

Le DIMANCHE et le LUNDI, d'Ocean Springs à 4 heures P. M., et le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures A. M., touchant aux débarcadères intermédiaires.

C. A. WHITNEY & Co., Agents.

Au coin des rues Magazine et Natchez.

Pour Mobile.

Steamers de la Malle des Etats-Unis.

MARY, FRANCES. LOUISA, LAURA. SARAH.

CHANGEMENT DE PRIX.

Chambres, $8. Repas extra. Entrepont, $1 50.

Un des susdits steamers partira tous les jours, à l'arrivée du convoi du chemin de fer Pontchartrain, de 4 h. P. M.

On peut acheter des billets et retenir des chambres aux bureaux des soussignés.

Connaissements pour la rivière Alabama et les points de l'intérieur de l'Alabama et de la Géorgie. Pour les marchandises, connaissements seront donnés jusqu'à 3 heures et demie ou le temps du fret embarquées à 2 heures et demie [illegible]

Toutes les marchandises devront porter la destination en plein.

La ligne Morgan n'est pas responsable des marchandises au delà de Mobile.

Connaissements de marchandises à Mobile et de Mobile, gratis.

Les bateaux pour Mobile partant le Samedi s'arrêteront à la Baie St-Louis et à la Passe Christian. S'y arrêtera également le bateau partant du Mobile le Dimanche soir.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents, Coin Magazine et Natchez.

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer CAMELIA, au capitaine de la malle des Etats-Unis, capitaine MAHOVER, fera, pendant l'été, des excursions régulières, le DIMANCHE et le MERCREDI, [illegible] du Lac le DIMANCHE, à l'arrivée du train de 7 heures du matin [illegible]

Prix, aller et retour .... $1.

Pour plus de détails, s'adresser à
COHEN M. SORIA, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Arrangement d'Eté.

Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre Mandeville et la N. O.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer de la marchandise et à bord passagers.

CAMELIA, capitaine Miller.

Partira tous les jours [illegible] LUNDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi [illegible] MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de 7 h. du matin. Les MARDIS, VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 5 P. M., et le DIMANCHE par le train de 7 heures A. M.

Les voyages des LUNDIS et JEUDIS s'étendront au vieux débarcadère, pour le Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il quittera le "Old Landing" les MARDIS et les VENDREDIS, à 8 heures du matin, et Madisonville les LUNDIS, MERCREDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin. Les DIMANCHES et MERCREDIS, dans la soirée. Il ne sera aucunement pris de voyage de plaisir [illegible]

Le CAMELIA est, pour le moment, à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncte.

COHEN M. SORIA, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Bureaux de la Compagnie Sun d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Au No 61 de la rue du Camp, Nlle-Orléans, 21 janvier 1871.

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1870, viz:

Sur risques d'incendie	$102,060 36	
Sur risques de mer	48,464 44	
Sur risques de rivières	74,356 50	
		$224,882 11
A ajouter—		
Risques non expirés pour 1869	51,611 00	
		$276,493 11
A déduire—		
Risques non expirés pour 1870	$45,613 00	
Primes remboursées	914 56	
		46,528 56
Montant net des primes pr. 1870		$229,965 56
Pertes payées dans la même période, savoir		
Sur risques d'incendie	$78,539 00	
Sur risques de mer	51,605 81	
Sur risques de rivières	20,364 08	
		$150,510 00
Taxes	$13,913 79	
Dépenses générales	27,012 72	
Escompte de primes	14,081	
Intérêt de scrips	7,494 63	
Réassurances	3,114 20	
		$117,907 22
Montant réservé pour pertes non réglées, moins épargnes		6,730 04
		$274,776 36
En moins—		
Escompte et intérêt, profit et pertes		37,366 36
		236,730 55
Bénéfice net		22,660 00

La Compagnie a l'actif suivant, basé sur les plus bas prix du marché, au comptant, savoir:

	bonds consolidés et bonds de chemins de fer	$282,445 00
6	bonds de l'Etat	5,160 00
44	bonds sept pour cent de la ville	26,520 75
4	bonds I. O. O. F.	4,000 00
2	bonds de la Grande Loge de la Lne.	5,000 00
2	bonds de la Société des Turners de Nlle-Orléans	1,000 00
600	actions de la Cie. du Gaz de la N. O.	20,000 00
344	" de la banque des Citoyens de la Louisiane	36,000 00
250	" la banque de l'Union de la Lne.	11,000 00
25	" du Canal	3,270 00
60	" Crescent City	4,000 00
50	" de l'Etat de la Lne.	1,400 00
50	" des Mechanics and Traders	1,500 00
30	" du Harbor Protection Co.	1,500 00
4	" de la banque des Marchands	225 00
	Prêts garantis	54,500 00
	Prêt garantis par hypothèque	72,455 00
	Billets à recevoir	2,150 00
	Scrip d'autres compagnies d'assurance	4,231 00
	Comptant en mains	20,207
	Primes en voie de recouvrement	38,000 00
	En caisse	22,000 00
	Total	[illegible]

* Comprenant les dividendes.

Le tableau qui précède est une copie exacte de ce qui est sur les livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 21 janvier 1871.

ANDREW HERO Jr., Notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats (non encore payés) de profits, à partir du deuxième lundi de février 1871; de plus, cinquante pour cent sur le reste du scrip de l'année 1869, à payer à partir du troisième lundi de mars 1871. Ils ont, en outre, déclaré un dividende de dix pour cent sur le montant net des primes participantes expirées le 31 décembre 1870, dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 20 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JNO. G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

Directeurs:

John G. Gaines.	E. J. Hart.
P. Macon.	Henry Renshaw.
J. H. Martin.	W. B. Seymour.
J. Wells.	R. S. Venables.
W. A. Kent.	Richard Brown.
Hugh Wilson.	Thomas Sloo.
Wheeler.	

JULIUS LOEFFLER,

Fondeur et Marchand d'INSTALLATIONS DE GAZ.

156 .... RUE DE CHARTRES 156

entre les rues St Louis et Toulouse.

Médicaments.

NEWFOUNDLAND BITTER.

Voila donc que le Newfoundland Bitter est admis dans le commerce, et l'accueil qu'il reçoit du public montre qu'il est désormais estimé. Les certificats de guérisons obtenues par cet amer [illegible] nouvelle preuve que son mérite est apprécié, pour rendre populaire une liqueur qui ne saurait être nuisible à la santé.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien démontrées, et l'amertume d'aucun n'y peut nuire.

Santé intacte et florissante

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes en fraîches sont ainsi atteints d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas immédiat, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la boisson. Les efforts, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont dépensé, pendant 25 ou 30 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades: tourments, mal est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors cette maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le soulageant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, rangé; mais il était fou de boire.

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui répare vos forces, augmente votre appétit, facilite vos digestions et entretienne l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et nourrit.

Portemanteau en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui voudraient conserver leur santé tâchent de ne pas altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, un mal de tête, un malaise, mais qui fait souffrir beaucoup. Un simple verre de Newfoundland Bitter suffit [illegible]

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle cette liqueur amène la guérison; vous verrez que le Newfoundland Bitter est un spécifique pour l'estomac, réveillant l'appétit, facilitant la digestion, [illegible]

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, les personnes doivent se tenir en garde; nous leur conseillons l'action d'un vin vieil, en devant une nourriture composée de viandes et par l'usage journalier de Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter, [illegible]

C'est le Bitter du Sud.

[illegible]

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, et MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, ses agents, le vendent par charretées en commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les acheteurs rencontreront une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.

"BRILLIANT" DE BUCK.

Le SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et chauffage du pays.

PLUS DE 200,000

ont employé constamment au Sud et dans l'Ouest, et en ont été entièrement satisfaits. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de St-Louis de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49 .... RUE DU CAMP 49

Et achetez un "BRILLIANT."

H. HALLER.

Dépôt de quincaillerie et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

On y trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, gaston, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
W. LOGAN, Secrétaire.
C. G. M. HATTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE, Avenue No 22 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

OFFICIERS:

F. H. HATCH, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
E. B. SIMMES, Sec. et Agent-Général

MEDECINS SURVEILLANT
J. M. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS:

E. T. Merrick,	C. H. Morgan,
James Jackson,	Robert Rice,
J. A. White,	Thos. Harrison,
F. A. Hatch,	Octave Voorhies,

E. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'Assurance de la vie.

Pilules Cathartiques d'Ayer.

[illegible]

LOUISVILLE SOUTHERN SUGAR MILLS.

(Moulins à Cannes à Sucre, du Sud, à Louisville.)

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1871.

A. M. W. L. Cushing.

[illegible]

A. A. MOUTON.

Le certificat suivant est d'un des [illegible]

[illegible]

P. R. BEAUVAIS.

[illegible]

S. J. DAVENPORT, ingénieur.

[illegible]

PHIL. BURKE.

[illegible]

W. L. CUSHING,

Au No et de la rue St-Charles.

GRANDS MOULINS A CANNES A SUCRE DE STEDMAN.

[illegible]

W. L. CUSHING.

CHAUDIERES A SUCRE EN FER, EN TOLE.

[illegible]

W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles.

EVAPORATEURS DU SUD, DE SCANTLIN.

[illegible]

W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles.

NOUVEL EAGLE HORSE POWERS

[illegible]

W. L. CUSHING, Seul agent au Sud, Au No 61 de la rue St. Charles.

PRESSES INGERSOLL & EAGLE, A COTON.

[illegible]

W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St. Charles.

PRESSE A COTON, TOURNANTE, DE BROOKS.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

Dépôt au No 61 de la rue St Charles, Nlle-Orléans.

W. L. CUSHING, Seul agent.

La grande demande des presses Brooks à coton, permet aux fabricants de les vendre à des prix [illegible]

Voici un certificat de facteurs de coton et de négociants [illegible]

MOORE, GREENWOOD & SON,
WARREN, CRAWFORD & CO.,
G. L. WALMSLEY & CO.,
IRBY, McDANIEL & CO.,
FRANCIS & DANNEEL,
CAMPBELL & STRONG,
CLAPP BROS. & CO.,
E. F. COLGAN & CO.,
R. L. WALKER,
VIOLETT, BLACK & CO.,
BLOCK BROTHERS,
WRIGHT, ALLEN & CO.

Nouvelle-Orléans, Lae, novembre 1870.

[illegible]

W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles.

[illegible]

W. L. CUSHING.

Dépôt de Machines du Sud.

[illegible]

W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET 8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[illegible] à Paris, est seul fondé de [illegible] par conséquent, que doivent s'adresser MM. [illegible] pour [illegible] de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, [illegible]

[illegible] indications dans ces annonces [illegible] de M. H. Gaillardet.]

[illegible]

Paris, [illegible]

SAVON-ORIZA,

Produisant une mousse fine et abondante avec toutes les eaux.

[illegible]

Dépôt Central à la Nouvelle-Orléans:

[illegible]

VIN DE GILBERT SEGUIN.

Soixante années d'expériences et de succès ont démontré l'incontestable efficacité de ce Vin, soit comme ANTI-PERIODIQUE pour couper les Fièvres et en prévenir le retour, soit comme RECONSTITUANT dans les convalescences, l'appauvrissement du sang, les pâles couleurs, pertes d'appétit, digestions difficiles, etc. Chaque bouteille est accompagnée d'une notice et porte le cachet GILBERT SEGUIN, A Paris, GILBERT SEGUIN, 378 rue St-Honoré. — Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez MM. DUCONGE, MONTEUSE & CIE, E. J. HART & CIE, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris.

Ce Sirop jouit à un goût exquis une efficacité certaine, constatée par un rapport officiel, contre RHUMES, CATARRHES, GRIPPE, COQUELUCHE et toutes les INFLAMMATIONS et IRRITATIONS de la poitrine. Parmi les autorités médicales qui l'ont prescrit depuis 40 années, nous citerons le grand Laënec, Guersant, de l'Hôpital des Enfants, Vauquelin, directeur de l'Ecole de Pharmacie et autres médecins des hôpitaux, professeurs de la Faculté et membres de l'Académie de Médecine de Paris.—Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez MM. DUCONGE, MONTEUSE & CIE, HART & CIE, droguistes, et dans les principales pharmacies.

INJECTION CADET

La seule qui, sans autre remède, guérisse radicalement, promptement et sans danger le rétrécissement, les écoulements anciens et récents. Certificats des premiers médecins de Paris.—A Paris, Boulevard Denain, No 7—chez M. Duconge, Monteuse & Cie, et dans les autres principales pharmacies.

SEUL FERRUGINEUX

[illegible]

SIROP DUREL AU GOUDRON FERRUGINEUX.

Chlorose, Pâles couleurs, Anémie, Catarrhes de la vessie, Bronchites chroniques, Dyspepsie, [illegible] — A Paris, Boulevard Denain, No 7. — Chez MM. Monteuse & Cie, Duconge, Hart & Cie, et dans les principales pharmacies.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

[illegible]

PAPIER WLINSI

[illegible]

INJECTION BROU

[illegible]

OPPRESSION. ASTHME, SUFFOCATION,

[illegible]

PILULES DU Dr BLAUD

[illegible]

MALADIES DE POITRINE

NOUVEAU TRAITEMENT PAR L'Elixir Alimentaire de Ducro A LA VIANDE CRUE,

Prescrit par les sommités médicales de Paris.

GUERISON RADICALE,

[illegible]

SOULAGEMENT MANIFESTE.

[illegible]

PUISSANTS FORTIFIANTS

[illegible]

DEPOTS, à la Nouvelle-Orléans, chez E. CUSACHS, DROGUISTE, Au coin des rues Royale et St-Philippe. F. DUCONGE, rue de Chartres. Et dans les principales Pharmacies.

ENCRE NOUVELLE MATHIEU-PLESSY,

90 .... Boulevard Saint-Germain 90

PARIS.

[illegible]

PRODUITS CHIMIQUES Pour Laboratoire et Photographie.

ENCRE NOUVELLE, DOUBLE VIOLET A COPIER.

[illegible]

VESICATOIRES D'ALBESPEYRES.

[illegible]

LE PAPIER D'ALBESPEYRES

[illegible]

CAPSULES RAQUIN.

[illegible]

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nlle-Orléans, 10 mai 1871.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1871:

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Dix-septième Etat Annuel.

Conformément aux statuts de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

L'actif de la Compagnie, au plus bas prix du marché [illegible]

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

[illegible]

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

[illegible]

CHEMINS DE FER.

ATTENTION!!

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud.

Route du Mississippi Central.

Offre aux voyageurs de passagers et de bagages [illegible] jusqu'à New-York et les points intermédiaires.

Le convoi express de 7.45 heures du matin part [illegible]

[illegible]

Le convoi Express Quotidien à la Nlle-Orléans 10.35 A. M. [illegible]

Bureaux, à Galveston, Spencer, de N. O. J. & G. N. Rail-Road et de Mississippi Central, au wharf de la ligne Morgan.

Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et de l'Exchange:

R. D. FROST, Surint. gén. du Ch. N. O.
D. R. MOREY, Ag. gén. fret du Ch. N. O.
R. G. SEWALL, Surt. gén. Ch. de fer Jackson.
S. E. CAREY, Ag. gén. fret Ch. de fer Jackson.
E. W. SCOTT, Ag. gén. pour les passagers.

Chemin de fer Pontchartrain.

[redacted]

ARRANGEMENT D'ETE.

[illegible]

A partir du 25 juillet 1871, les convois de ce chemin partiront comme suit:

DU LAC	DE LA VILLE
[illegible]	[illegible]

[illegible]

THEO. G. DIMITRY, Surintendant.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Changement des heures de départ.

A DATER de LUNDI, 15 Mai 1871, les convois de passagers partiront comme suit:

[illegible]

The Cause and Cure of Consumption.

The primary cause of Consumption is derangement of the digestive organs. This derangement produces deficient nutrition and assimilation. By assimilation I mean that process by which the nutriment of the food is converted into blood, and thence into the solids of the body. Persons with digestion thus impaired, having the slightest predisposition to pulmonary disease, or if they take cold, will be very liable to have Consumption of the Lungs in some of its forms; and I hold that it will be impossible to cure any case of Consumption without first restoring a good digestion and healthy assimilation. The very first thing to be done is to cleanse the stomach and bowels from all diseased mucus and slime, which is clogging these organs so that they cannot perform their functions, and then rouse up and restore the liver to a healthy action. For this purpose the surest and best remedy is Schenck's Mandrake Pills. These Pills cleanse the stomach and bowels of all the dead and morbid slime that is causing disease and decay in the whole system. They will clear out the liver of all diseased bile that has accumulated there, and rouse it up to a new and healthy action, by which natural and healthy bile is secreted.

The stomach, bowels, and liver are thus cleansed by the use of Schenck's Mandrake Pills, but there remains in the stomach an excess of acid, the organ is torpid and the appetite poor. In the bowels the lacteals are weak, and requiring strength and support. It is in a condition like this that Schenck's Seaweed Tonic proves to be the most valuable remedy ever discovered. It is alkaline, and its use will neutralize all excess of acid, making the stomach sweet and fresh; it will give permanent tone to this important organ, and create a good, hearty appetite, and prepare the system for the first process of a good digestion, and ultimately make good, healthy, living blood. After this preparatory treatment, what remains to cure most cases of Consumption is the free and persevering use of Schenck's Pulmonic Syrup. The Pulmonic Syrup nourishes the system, purifies the blood, and is readily absorbed into the circulation, and thence distributed to the diseased lungs. There it ripens all morbid matters, whether in the form of abscesses or tubercles, and then assists Nature to expel all the diseased matter, in the form of free expectoration, when once it ripens. It is then, by the great healing and purifying properties of Schenck's Pulmonic Syrup, that all ulcers and cavities are healed up sound, and my patient is cured.

The essential thing to be done in curing Consumption is to get up a good appetite and a good digestion, so that the body will grow in flesh and get strong. If a person has diseased lungs, a cavity or abscess there, the cavity cannot heal, the matter cannot ripen, so long as the system is below par. What is necessary to cure is a new order of things, a good appetite, a good nutrition, the body to grow in flesh and get fat; then Nature is helped, the cavities will heal, the matter will ripen and be thrown off in large quantities, and the person regain health and strength. This is the true and only plan to cure Consumption, and if a person is very bad, if the lungs are not entirely destroyed, or even if one lung is entirely gone, if there is enough vitality left in the other to heal up, there is hope.

I have seen many persons cured with only one sound lung, live and enjoy life to a good old age. This is what Schenck's Medicines will do to cure Consumption. They will clean out the stomach, sweeten and strengthen it, get up a good digestion, and give Nature the assistance she needs to clear the system of all the disease that is in the lungs, whatever the form may be.

It is important that while using Schenck's Medicines, care should be exercised not to take cold; keep in-doors in cold and damp weather; avoid night air, and take out-door exercise only in a genial and warm sunshine.

I wish it distinctly understood that when I recommend a patient to be careful in regard to taking cold, while using my Medicines, I do so for a special reason. A man who has but partially recovered from the effects of a bad cold is far more liable to a relapse than one who has been entirely cured; and it is precisely the same in regard to Consumption. So long as the lungs are not perfectly healed, just so long is there imminent danger of a full return of the disease. Hence it is that I so strenuously caution pulmonary patients against exposing themselves to an atmosphere that is not genial and pleasant. Confirmed Consumptives' lungs are a mass of sores, which the least change of atmosphere will inflame. The grand secret of my success with my Medicines consists in my ability to subdue inflammation instead of provoking it, as many of the faculty do. An inflamed lung cannot, with safety to the patient, be exposed to the biting blasts of Winter or the chilling winds of Spring or Autumn. It should be carefully shielded from all irritating influences. The utmost caution should be observed in this particular, as without it a cure under almost any circumstances is an impossibility.

The person should be kept on a wholesome and nutritious diet, and all the Medicines continued until the body has restored to it the natural quantity of flesh and strength.

I was myself cured by this treatment of the worst kind of Consumption, and have lived to get fat and hearty these many years, with one lung mostly gone. I have cured thousands since, and very many have been cured by this treatment whom I have never seen.

About the first of October I expect to take possession of my new building, at the Northeast Corner of Sixth and Arch streets, where I shall be pleased to give advice to all who may require it.

Full directions accompany all my Remedies, so that a person in any part of the world can be readily cured by a strict observance of the same.

J. H. SCHENCK, M. D., Philadelphia.

E. J. HART & CO., 73, 75 and 77 Tchoupitoulas street, New Orleans, Wholesale Agents.

TWENTY-SECOND ANNUAL STATEMENT OF THE Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 10, 1871.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1871:

[illegible]

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 10th day of May.

W. V. EVANS, Second Justice Peace.

The Board of Trustees resolved to pay interest of Six Per Cent. in cash on all outstanding certificates of profits, and to pay in cash FIFTY PER CENT. of the scrip of 1868, to the legal holders thereof, on and after the first Monday in August next.

They have also declared a Scrip Dividend of FIFTY PER CENT. on the earned premiums entitled to participate for the year ending April 30th, 1871, for which certificates will be issued after the first Monday in August next, free of Government tax.

THOS. A. ADAMS, President.
SAML. S. NEWMAN, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES:

[illegible]

Louisiana Mutual Insurance Company.

Seventeenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The Company have the following Assets estimated at the lowest cash market value:

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

CHAS. BRIGGS, President.

J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of March, 1871.

P. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holders thereof or their legal representatives on and after Monday, [illegible] of May next.

CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

Board of Trustees elected on 21st February 1871:

[illegible]

$875,000

To Cash Gifts, to be Distributed by the Metropolitan Cash Prize Co.

EVERY TICKET DRAWS A PRIZE.

[illegible]

Union Insurance Company OF NEW ORLEANS.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT of the Union Insurance Company of New Orleans, published as required by law and their charter.

Amount of Premiums received during the year ending April 30, 1871—

[illegible]

The above statement is a correct transcript from the books of the Company.

[illegible]

J. M. CRAWFORD, Secretary.

STATE OF LOUISIANA.

[illegible]

DIRECTORS:

[illegible]

NEW ORLEANS DAILY BEE

BOUQUE & LIMET, PUBLISHERS.

Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, SEPTEMBER 12.

RATES OF ADVERTISEMENTS.

[illegible]

THE WEEKLY BEE

Is published every Saturday morning. Subscription, $3 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISEMENTS.

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, TUESDAY, September 12, 1871.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship St Mary, Hawthorne, for Indianola and Galveston. C A Whitney & co

Schr F V Turner, Gomes, for Boston [illegible]

Schr Helena, Brit, Hunter, for Utilla, [illegible]

Schr Charlotte, Pepper, for Pensacola, [illegible]

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship Cuba, Dukehart, from Baltimore, Indianol, via Key West, to Whitney, [illegible]

Steamship Emily B Souder, Burdick, from New York in 6 days, to Low & Ludwigsen—to discharge.

Steamship Wm G Hewes, Lewis, from Indianola and Galveston, to C A Whitney & co—1st dist.

Steamship St Louis, Whitehead, from New York 6d inst, to A Moulton—3d district.

Ship Pedro [illegible] (Spanish), [illegible] 11 days from Havana, in ballast, to master—2d dist.

Bark Anevos, Wilhelm, from Cardiff July 31, to master—Algiers.

Bark Vesevina, Curtis, 28 days from New York, to C A Ansley & co—2d dist.

Schr Angelina, Ward, 7 days from Ruatan Island, to Cotovich & co—2d district P T.

Steamer Mary, Carroll, from Mobile.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Steamer Alice, Porter, from Amite River—[illegible] shingles, 30 cords wood

Schr M E Mobile, fm Amite River—[illegible] feet lumber.

Schr J M McGuinness, fm Pascagoula—[illegible] feet lumber.

Schr H J Ramsey, from Amite River—[illegible]

Schr Olaf, fm Pascagoula—[illegible] feet lumber

Schr E Mosley, fm Pascagoula—[illegible] feet lumber

Schr Martha, fm Pascagoula—[illegible] feet lumber.

Schr Hermit No 1, from Pascagoula—[illegible] feet lumber

Schr Augusta, fm Pascagoula—[illegible] feet lumber.

Schr Florida, fm Pensacola—[illegible] feet lumber

Schr G Pandelly, fm Covington—[illegible] cords wood

Schr Franklin, fm Pascagoula—[illegible] feet lumber

Schr Virginia, from Shieldsborough—[illegible] cords wood

Schr New Year, fm Bayou Lacombe—[illegible]

Schr Julia, fm Biloxi—[illegible] bbls charcoal

Schr Eugenia, from Pascagoula—[illegible] feet lumber

Schr Ebenezer, fm Tchefuncte—[illegible] bbls sand.

Schr Enterprise, fm Tchefuncte—[illegible] bbls sand.

Sloop [illegible], from Pass Manchac—[illegible] cords wood

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Schr Amanda, fm Blind River—[illegible] cords wood.

Schr La Belle, fm Blind River—[illegible] feet lumber.

Schr Geo Ellis, fm Bonfouca—[illegible] bricks.

Schr Modesta, fm Blind River—[illegible] staves.

Schr Alcee, fm Blind River—[illegible] cords wood

Schr Covington, fm Tchefuncte—[illegible] bbls sand.

Schr Venus, fm Bay St Louis—[illegible] bbls charcoal.

Schr Lady Clay, fm Blind River—[illegible] cords wood.

Schr Gamet, fm Blind River—[illegible] cords wood

Schr Julia Eckhart, from Bay St Louis—[illegible] feet lumber

Schr Maria Theresa, from Pascagoula—[illegible] feet lumber.

Schr Back Bay, fm Biloxi—[illegible] bbls charcoal.

Schr Dr Franklin, fm Bay St Louis—[illegible] bbls coal

Steamer Crescent City, from Bayou Bogue—[illegible] cargo.

—STEAMBOATS—

R L Hodge No 1, Campbell, from Vicksburg.
Wade Hampton, Goddin, from Natchez.
[illegible]

TOWBOAT REGISTER.

[illegible]

FOREIGN PORTS.

[illegible]

DOMESTIC PORTS.

[illegible]

BELOW COMING UP.

[illegible]

EXPORTS.

GALVESTON AND INDIANOLA—Per steamship St. Mary—[illegible]

[illegible]

IMPORTS.

BORDEAUX—Per bark [illegible]

[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

VICKSBURG—Per steamer R L Hodge No 1—[illegible]

[illegible]

NATCHEZ—Per steamer Wade Hampton—[illegible]

[illegible]

SHREVEPORT—Per steamer Carrie Converse—[illegible]

[illegible]

GRAND ECORE—Per steamer [illegible]

[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.

September 11—[illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R R.

September 11—[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R R.

September 11—[illegible]

IN BANKRUPTCY.

ESTATE OF CHARLES NOBS.

Office of the United States Marshal, DISTRICT OF LOUISIANA, New Orleans, August 22, 1871.

This is to give notice that on the twenty-first day of August, A. D., 1871, a warrant in Bankruptcy was issued against the estate of Charles Nobs, of New Orleans, in the parish of Orleans and State of Louisiana, who has been adjudged a bankrupt on his own petition; that the payment of any debts and delivery of any property belonging to such bankrupt, to him or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law; that a meeting of the creditors of the said bankrupt to prove their debts and to choose one or more assignees of his estate will be held at a court of bankruptcy to be holden at New Orleans, La., at the office, No. 128 Exchange Place, before Douglas Augustin, Register, on the [illegible] day of October, A. D., 1871, at 11 o'clock A. M.

S. B. PACKARD, U. S. Marshal, Dist. of La.

ESTATE OF JULES TARDOS.

Office of the United States Marshal, DISTRICT OF LOUISIANA, New Orleans, August 22, 1871.

This is to give notice that on the fifteenth day of August, A. D., 1871, a warrant in Bankruptcy was issued against the estate of Jules Tardos, individually and as co-partner of J. Tardos & Co., of New Orleans, in the parish of Orleans, and State of Louisiana, who has been adjudged a bankrupt on his own petition; that the payment of any debts and delivery of any property belonging to such bankrupt, to him or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law; that a meeting of the creditors of the said bankrupt to prove their debts and to choose one or more assignees of his estate will be held at a court of bankruptcy to be holden at New Orleans, La., at the office No. 128 Exchange Place, before Douglas Augustin, Register, on the [illegible] day of September, A. D. 1871, at 11 o'clock A. M.

S. B. PACKARD, United States Marshal.

St. Louis Hotel Association.

From and after this date, the office of this Association is removed to the office of Messrs. [illegible] & Co., No. [illegible] St. Louis street.

P. J. [illegible], President.

LIST OF VESSELS

SEPTEMBER 8, 1871.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

[illegible]

BOSTON.

Ship Kate Prince, [illegible]
[illegible]
Bark Solomon, Carter
[illegible]

PHILADELPHIA.

[illegible]

BALTIMORE.

[illegible]

LIVERPOOL.

[illegible]

LONDON.

Ship Success, Chase

BRISTOL, ENG.

[illegible]

GREENOCK.

[illegible]

CARDIFF.

[illegible]

BREMEN.

[illegible]

VIGO.

[illegible]

MARSEILLES.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

HAVRE.

[illegible]

GENOA.

[illegible]

New Orleans Mutual Insurance Company.

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

Eleventh Annual Statement.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed this [illegible] day of June 1871, before me, JOHN MCCREANY, Third Justice of the Peace.

[illegible]

GEO. URQUHART,	J. TUYES,
A. ROCHEREAU,	PLACIDE FORSTALL,
G. W. BABCOCK,	AUG. REICHARD,
T. E. BLANCHARD,	E. MILTENBERGER,
A. SCHREIBER,	W. SCHMIDT,
CHS. LAFITTE,	J. TUYES.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans.

61 CAMP STREET.

NEW ORLEANS, January 21, 1871.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement of their affairs for the year ending December 31, 1870:

[illegible]

*Including dividends.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President.

THOS. ANDERSON, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 21st day of January, 1871.

ANDREW HERO, Jr., Notary Public.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of Profits [illegible]

THOMAS SLOO, President.
JNO. G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

[illegible]

LEEDS' FOUNDRY,

ESTABLISHED IN 1825.

Corner of Delord and Foucher streets.

[illegible]

LEEDS & CO.